

Livret de formation BREVET FÉDÉRAL

Mention Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées



**FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
AÏKIBUDO KINOMICHI & DISCIPLINES ASSOCIÉES**

Document à imprimer et à remplir par le stagiaire
dès le début de la formation

NOM :

PRÉNOM :

CLUB :

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE DU BF (V1.3 - maj. 6 septembre 2023)
Consultable sur le site de l'Institut de formation FFAA : <https://institut.ffaaa.com>

Qu'est-ce que le Brevet Fédéral ?

Le Brevet Fédéral (BF) mention Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées de la Fédération Française Aïkido, Aïkibudo Kinomichi et disciplines Associées (FFAAA) est une certification permettant l'encadrement bénévole des disciplines au sein de la FFAAA. Cette possibilité de créer un BF est reconnue par l'article L211-2 du code du sport : « les fédérations sportives agréées assurent la formation et le perfectionnement de leurs cadres¹. » Dans une discipline sans compétition, l'enseignement revêt une importance cruciale. Le BF permet la transmission des valeurs fédérales à l'ensemble des clubs. C'est aussi un enjeu majeur pour le développement de nos disciplines. Ce premier niveau de diplôme d'enseignement atteste que son titulaire possède les compétences pédagogiques, en matière de sécurité correspondant aux critères qualitatifs internes à la Fédération. Il constitue une garantie pour les personnes licenciées. Le diplôme Brevet Fédéral est acquis de manière définitive par le candidat ayant réussi l'examen. Il permet d'envisager une professionnalisation ultérieure avec le CQP MAM option Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées ou le DE mention Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées.

Le titulaire du Monitorat Fédéral FFAAA (créé par décision du Comité directeur du 17 novembre 1984) obtient par équivalence le Brevet Fédéral (BF) FFAAA.

La formation BF

Quelles sont les conditions à remplir pour suivre la formation BF ?

- Avoir 18 ans au minimum ;
- Avoir le 1^{er} Dan UFA au minimum lors de l'inscription. **Aucune dérogation possible ;**
- Avoir la licence FFAAA au moment de l'inscription et pendant la formation ;
- Avoir un tuteur de stage ;
- Avoir versé **un chèque de 200 € à la FFAAA** pour la formation en cours (110 €) et l'examen (90 €).
 - Si la ligue organisatrice a choisi d'organiser le BF sur 2 ans, le candidat ne règle qu'une seule fois le montant de 200 € ;
 - Si un candidat effectue son BF sur 2 saisons de son fait (maladie, absence professionnelle, raison familiale, etc.), un chèque de 110 € est dû à chaque début de saison durant laquelle 1 stage de formation au moins est suivi ;
- Être inscrit à l'école des cadres et/ou à un stage de formation enseignant fédéral.

Les personnes ayant obtenu leur 1^{er} dan en juin, mais n'ayant pas encore leur diplôme peuvent s'inscrire.

Où s'inscrire pour la formation BF ?

La fiche d'inscription à la formation BF est disponible sur le site de l'Institut de formation de la FFAAA (<https://institut.ffaaa.com>). Il faut impérativement indiquer son centre de formation.

La date limite d'inscription est le 15 septembre 2023 pour la saison 2023-2024 pour toutes les ligues.

Modalité de formation au BF

Il n'existe qu'une seule modalité de formation au BF comprenant :

- 36 h de formation lors des 3 stages de préparation dans la ligue choisie par le stagiaire ;
- 22 h minimum auprès d'un tuteur comprenant, temps de préparation, séances de cours et travail d'exploitation et soutien aux aspects technique et réglementaire de l'examen ;
- 22 h de participation à une école des cadres régionale et/ou à des stages nationaux de formation d'enseignant (exemple : Université d'été FFAAA, stages nationaux FFAAA « enseignant jeunes », etc.) pendant l'année de formation ou l'année précédente.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006547561&cidTexte=LEGITEXT000006071318>

Le livret de formation détaille :

- Le déroulement du stage avec l'évaluation effectuée par le tuteur sous la forme d'une note sur 10 ;
- Les participations aux écoles des cadres régionales et aux stages nationaux de formation enseignants organisés par la FFAAA.

Le tuteur

Le tuteur de stage a un rôle essentiel dans le processus de formation du stagiaire. Il le prépare à sa future activité d'enseignant, il apprécie son comportement d'éducateur, il le conseille dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de l'aïkido, il l'aide à compléter sa formation, il l'évalue au travers de son rapport de fin de stage.

- Le tuteur est au moins 3^e Dan UFA et BE2, DES, BE1, DE, CQP ou BF ;
- Avoir la licence FFAAA pendant le tutorat ;
- Le tuteur peut suivre 2 candidats au plus ;
- Le tuteur ne peut pas évaluer ses élèves (tutorés) lors des épreuves certificatives.

APE (Attestation Provisoire d'Enseigner)

Dans le cadre de sa formation au Brevet Fédéral FFAAA, la personne titulaire de ce livret est autorisée à enseigner bénévolement dans le club où elle est affiliée. L'APE est délivrée par la Fédération au moment de l'inscription. L'APE n'est valable que pour la durée de la formation (un ou deux ans suivant les Ligues) et doit être affichée dans le club.

L'examen BF

Quelles sont les conditions d'inscription à l'examen du BF ?

- Être titulaire de l'attestation de Préparation et Secours Civique de Niveau 1 : PSC1 ou d'un équivalent datant de moins de 3 ans. **Aucune dérogation possible** ;
- Avoir suivi les trois modules de formation, soit 36 heures, du centre choisi par le candidat, ceci attesté par son livret de formation ;
- Avoir effectué un stage tutoré attesté par le livret de formation de 22 h ;
- Avoir effectué une formation de 22 h (école de cadre régionale, stage de formation enseignant national, etc.).

Le formateur assurera la coordination de l'examen et la présidence du jury.

Quand s'inscrire pour l'examen BF ?

L'inscription à l'examen se fait en même temps que l'inscription à la formation.

L'examen se déroule obligatoirement dans la ligue où le candidat a suivi sa formation.

Le livret de formation doit être remis aux présidents du jury le jour de l'examen. La fiche d'inscription à l'examen est disponible sur le site de l'Institut de formation de la FFAAA (<https://institut.ffaaa.com>).

Quelles sont les épreuves de l'examen du BF ?

Il y a 3 épreuves :

1. Épreuve orale ;
2. Épreuve pédagogique ;
3. Épreuve technico-pédagogique.

Épreuve orale

Coefficient 1 - Note sur 20

Modalités dans le référentiel de compétences (cf. plus loin).

Épreuve pédagogique

Coefficient 2 - Note sur 40

- Plan de cours : note sur 10
- Séance : note sur 20
- Entretien : note sur 10

Modalités dans le référentiel de compétences (cf. plus loin).

Une note inférieure à 15/40 (7,5/20) à l'épreuve pédagogique est éliminatoire.

Épreuve technico-pédagogique

Coefficient 1,5 - Note sur 30

Modalités dans le référentiel de compétences (cf. plus loin).

Une note inférieure à 12/30 (8/20) à l'épreuve technico-pédagogique est éliminatoire.

Stage en situation

Coefficient 0,5 - Note sur 10

Cette note correspond à la moyenne entre la note de stage attribuée par le tuteur et une note de dossier attribuée par le jury.

Le jury

Chaque épreuve du BF FFAAA se déroulent en présence de deux personnes chargées d'évaluer les compétences des candidats. Elles doivent être au moins 3^e Dan UFA et BE2, DES, BE1, DE, CQP ou BF.

La personne chargée de la formation ne peut pas faire partie des jurys.

Obtention du Brevet Fédéral

Oral	Note sur 20
Technico-pédagogique	Note sur 30
Pédagogie	Note sur 40
Stage en situation	Note sur 10
Total	Note sur 100

**Sont déclarés admis à l'issue de l'examen,
les candidats ayant obtenu au minimum 50 points,
sans note inférieure à 15/40 en pédagogie et 12/30 en technico-pédagogique.**

Que faire en cas d'échec à l'examen ?

Les candidats non reçus devront conserver leur livret de formation complet avec les fiches de cours rédigées pour se
Livret de formation BF 2023-2024

représenter l'année suivante. Ils auront la possibilité de l'améliorer en joignant en annexe tout nouveau document qu'ils jugeraient utile d'ajouter.

Ils devront représenter la totalité des épreuves, ils n'auront pas l'obligation de refaire les 3 modules de formation, ni le stage en situation. Le temps de bénéfice de la formation est de 3 ans. S'ils ne se réinscrivent pas à la formation les droits d'inscription ne sont pas dus. Néanmoins, ils devront se réinscrire à l'examen moyennant le versement d'un chèque de 90 € à la FFAAA.

Ils peuvent également se réinscrire au cursus complet de formation et à l'examen moyennant le versement d'un chèque de 200 € à la FFAAA.

BF Spécialité jeunes

La personne titulaire des trois attestations ou diplômes, dont le liste suit, peut demander le diplôme BF Spécialité jeunes. Toutes les modalités sont (ou seront) à consulter sur le site de l'Institut de formation de la FFAAA.

- L'AFAC ;
- Le BF ;
- Une attestation de présence à un stage pédagogique enseignant jeunes reconnu validant par la Fédération.

Référentiel de compétences

COMPÉTENCES		CONTENUS DE FORMATION	CERTIFICATION FINALE
Compétence 1 - Concevoir, construire et mettre en œuvre une action d'enseignement dans la discipline concernée			
1.1 – Concevoir son enseignement : identifier les éléments nécessaires à la construction de son action d'enseignement			<p>Préparation et séance : (Préparation : 45 minutes - Séance : 30 minutes)</p> <p>Le candidat tire au sort un thème de cours. Il rédige un plan de cours durant 45 minutes et le remet au jury. Il n'est pas autorisé que les candidats utilisent une grille préremplie pour leur plan de cours. Durant la séance, le candidat est évalué sur le choix et la maîtrise de ses outils didactiques, ses démarches pédagogiques et son comportement face à son groupe d'élèves.</p> <p>Entretien : (10 minutes)</p> <p>Le candidat doit justifier sa démarche pédagogique et effectuer une analyse critique de la séance réalisée.</p>
1.1.1	Mobiliser des connaissances de base en pédagogie, psychologie et sociologie	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les représentations sociales et motivations • Mobiliser des connaissances de base sur l'apprentissage • Connaître les différentes méthodes et pratiques pédagogiques 	
1.1.2	Mobiliser des connaissances générales en physiologie, anatomie et biomécanique appliquées à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les bases anatomiques et physiologiques de l'effort • Biomécanique du mouvement : analyse du mouvement (étude des kihons) 	
1.1.3	Analyser le contexte de l'action d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les moyens disponibles, les ressources nécessaires • Identifier les contraintes institutionnelles liées à l'activité 	
1.2 – Concevoir son enseignement : prendre en compte les caractéristiques du public concerné			
1.2.1	Identifier les éléments qui caractérisent la pratique du public visé (attentes, motivations...)	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les caractéristiques motrices, biologiques, sociales et cognitives du public visé • Sens et niveau de pratique : comment évaluer un niveau de pratique (critères, les observables) 	
1.2.2	Prendre en compte le niveau technique du public visé		
1.2.3	Prendre en compte les caractéristiques physiques et physiologiques des différents publics		
1.3 – Construire une action d'enseignement dans la discipline concernée			
1.3.1	Définir des objectifs en lien avec un thème donné	<ul style="list-style-type: none"> • PPO : Thème, Objectif général, objectifs spécifiques, observables • Composantes de la tâche motrice : but, capacité à développer, moyens, critère de réalisation et de réussite • Plan de cours : chronologie et logiques 	
1.3.2	Élaborer un plan de séance cohérent et adapté		
1.4 – Conduire une action d'animation au sein d'un groupe et réguler son action			

1.4.1	Animer, accompagner, encadrer un groupe	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer la sécurité des pratiquants ● Présenter les objectifs et le déroulement de l'action ● Partager ses choix avec les élèves et faire adhérer au projet ● Organiser le déroulement de l'action ● Donner des consignes claires
1.4.2	Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés	<ul style="list-style-type: none"> ● Intégrer de nouveaux arrivants dans un groupe ● Utiliser un mode de communication adapté au public visé
1.4.3	Favoriser l'implication des élèves et donner du sens aux apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> ● Prendre en compte les réactions pour maintenir un niveau important d'engagement dans l'activité
1.4.4	Réguler son action : analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> ● Simplifier, complexifier, remédier ● Adapter la séance au niveau de réussite.
1.5 - Observer, évaluer les progrès et les acquisitions		
1.5.1	Communiquer aux élèves des exigences claires en matière d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ● Préciser les niveaux de pratique et les critères d'évaluation ● Préciser les protocoles d'évaluation, de co-évaluation et/ou d'auto-évaluation
1.5.2	Utiliser des outils permettant l'évaluation objective des progrès et compétences techniques	
1.5.3	Évaluer son action	<ul style="list-style-type: none"> ● Bilan de séance
1.6 – Agir en professeur responsable		
1.6.1	Organiser son action d'enseignement en tenant compte des règles	<ul style="list-style-type: none"> ● Prendre en compte les contraintes réglementaires liées à l'action (assurances, autorisations ...) ● Organiser une action en veillant à la sécurité des pratiquants
1.6.2	Adopter une attitude de neutralité et d'objectivité	<ul style="list-style-type: none"> ● Différencier ce qui est de l'ordre de la technique et du style ● Définir la discipline : en déduire son éthique et ses valeurs
1.6.3	Respecter et faire respecter l'éthique et les valeurs de la discipline concernée	

COMPÉTENCES		CONTENUS DE FORMATION	CERTIFICATION FINALE
Compétence 2 - Démontrer une maîtrise technique nécessaire à la transmission des savoirs de la discipline			
2.1 – Connaître et rappeler les connaissances spécifiques à la discipline			<p style="text-align: center;">Aïkido</p> <p>Durée maximum : 20 minutes</p> <p>Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Suwariwaza et Hanmihandachi waza ; 2. Tachiwaza et Ushiro waza ; 3. Travail aux armes et randori avec deux partenaires. <p>Pour chacune d’elles, le jury prévoit deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le premier où le candidat choisit librement les techniques qu’il présente en les nommant ; 2. Le second où le jury impose les techniques <p>Toutes les techniques réalisées font partie de la nomenclature Aïkido de l’annexe 3 du règlement particulier de l’UFA (arrêté du 16 avril 2015). Pour le travail aux armes, différents types de pratique sont demandés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tanto dori (pratique contre couteau) ; • Jo dori (pratique contre bâton) et Jo Nage Waza (pratique de projection avec bâton) ; • Tachi dori (pratique contre sabre de bois) ; • Ken Tai Ken (pratique avec sabre de bois pour chacun des deux protagonistes ; • Jo Tai Jo (pratique avec bâton pour chacun des deux protagonistes ; • Randori (pratique libre) ninin gake : avec deux partenaires.
2.1.1	Connaître et expliquer l’évolution de la discipline	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire et enjeux culturels de la discipline (Aïkido / Aïkibudo / Kinomichi / Wanomichi) <ul style="list-style-type: none"> - Passage du Jutsu au Do - Principes fondateurs de la discipline • Analyse de la discipline : <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la discipline - Les spécificités de la pratique • Place et enjeux de la discipline dans le monde contemporain 	
2.1.2	Connaître et rappeler les principes et les fondamentaux de la discipline		
2.1.3	Situer la discipline par rapport aux autres arts martiaux		
2.2 – Connaître et rappeler les connaissances spécifiques du répertoire technique de la discipline			
2.2.1	Connaître et rappeler la progression technique au travers des grades	<ul style="list-style-type: none"> • Logique de progression technique <ul style="list-style-type: none"> - Grades Kyu et DAN - Sens et niveaux de pratique • Connaître et rappeler le règlement particulier de la CSDGE 	
2.2.2	Connaître et rappeler la terminologie en vigueur dans sa discipline		
2.2.3	Identifier, caractériser les différentes formes de pratiques et en préciser leurs spécificités		
2.3 – Démontrer et expliciter les techniques dans les différentes formes de travail			
2.3.1	Réaliser les différentes techniques correspondant au niveau d’exigence attendu	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance formelle des techniques : <ul style="list-style-type: none"> - Programme technique référencé dans le règlement CSDGE (1er DAN) • Construction technique : 	
2.3.2	Démontrer les techniques et en expliquer les fondements et les phases d'exécution		

2.3.3	Préciser les critères pour une réalisation efficace des techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des 3 phases ● Éléments à prendre en compte et respecter lors de la réalisation technique - Principes de réalisation - Principe d'intégrité 	Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible
2.4 - Maîtriser les risques et garantir les conditions de pratique en sécurité			Aïkibudo
2.4.1	Connaître et maîtriser les risques liés à la réalisation des techniques	<ul style="list-style-type: none"> ● Garantir la sécurité des pratiquants ● Prévenir les accidents ● Technique et traumatologie ● Préparation à la pratique 	Durée maximum : 20 minutes
2.4.2	Proposer et animer des situations d'apprentissage techniques adaptées aux pratiquants		Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées.
2.4.3	Utiliser du matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité		Kinomichi
2.5 – Veiller au respect du cadre de la discipline			Durée maximum : 20 minutes
2.5.1	Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques dont les grades	<ul style="list-style-type: none"> ● RP CSDGE ● Reishiki ● Respect du/des partenaire(s) 	Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées.
2.5.2	Sensibiliser aux usages de la discipline		Wanomichi – Takemusu Aïki
2.5.3			Durée maximum : 20 minutes
2.6 – Témoigner d'une attitude de technicien martial			Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées :
2.6.1	Faire preuve d'une pratique technique rigoureuse et méthodique	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissance approfondie du répertoire et maîtrise des principes de construction des techniques ● Attention particulière portée à la notion de Shisei 	1. Kaizen Dosa
2.6.2	Démontrer une compréhension et une maîtrise des principes constitutifs de l'Aïkido		2. Taijutsu
2.6.3	Faire preuve de qualités relationnelles	<ul style="list-style-type: none"> ● Relations dans le dojo (Prof, élèves, disciplines) <ul style="list-style-type: none"> - Écoute - Convivialité - Gestion de ses émotions ● Communication non verbale 	3. Bukiwaza et Bukidori
			Pour chacune d'elles, le jury prévoit deux temps : 1. Le premier où le candidat choisit librement les techniques qu'il présente en les nommant ; 2. Le second où le jury impose les techniques Toutes les techniques réalisées font partie de la nomenclature Wanomichi – Takemusu Aiki de l'annexe 3 du règlement particulier de l'UFA (arrêté du 16 avril 2015) :

			<ul style="list-style-type: none">• Kaizen Dosa : Préparation physique et mentale basique du Wanomichi Yoga, 4 Modules 2 mouvements antagonistes préparatoires avec partenaire à mains nues et en utilisant un jo, Enshin no Kata.• Taijutsu : Suwariwaza, Hanmi handachiwaza, Tachiwaza, Ninindori.• Bukiwaza : Bukiwaza (Iwama Aikiken, Aikijo, Ken Tai Jo) et Bukidori (Tankendori, tachidori, Jodori, Jonage). <p>Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.</p>
--	--	--	--

COMPÉTENCES		CONTENUS DE FORMATION	CERTIFICATION FINALE
Compétence 3 - Participer à la vie de la structure associative			
3.1 – Connaître l’environnement institutionnel, législatif et réglementaire			<p>Préparation : 15 minutes Exposé : 15 minutes</p> <p>Le candidat tire une question au sort, prépare sa réponse durant 15 minutes, sous forme d’un plan rédigé puis expose et répond aux questions durant 15 minutes. Les sujets tirés au sort se présenteront sous forme d’études de cas.</p>
3.1.1	Connaître et expliciter le cadre légal et l’organisation du mouvement sportif en France	<ul style="list-style-type: none"> ● L’organisation du sport en France : <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation du sport - Organisation de l’état - Les différentes formes de pratiques 	
3.1.2	Connaître et rappeler la réglementation relative aux règles d’hygiène et de sécurité des salles d’enseignement de la mention	<ul style="list-style-type: none"> ● Réglementation des salles d’arts martiaux ● Règles d’hygiène et de sécurité 	
3.1.3	Connaître les conditions légales d’exercice du brevet fédéral	<ul style="list-style-type: none"> ● Formations et diplômes : <ul style="list-style-type: none"> - Le diplôme fédéral - Les diplômes professionnels - Condition et lieux d’exercice 	
3.1.4	Connaître les filières de formation fédérale		
3.2 – Connaître et comprendre le fonctionnement de la structure associative			
3.2.1	Connaître et rappeler les bases légales de fonctionnement d’une association Loi 1901	<ul style="list-style-type: none"> ● Le fonctionnement de l’association sportive : <ul style="list-style-type: none"> - Loi du 1er juillet 1901 - Les bases de l’association : constitution, statuts, administrateurs, AGO, AGEO, responsabilités, déclaration, règlement intérieur... - Affiliation, licence, assurances ● Les organismes publics 	
3.2.2	Comprendre la responsabilité civile et pénale des dirigeants		
3.2.3	Identifier les différents partenaires de la structure associative et rappeler leurs rôles et leurs missions		
3.2.4	Connaître et rappeler l’intérêt de l’affiliation à une fédération		
3.3 – Participer au fonctionnement de l’association			
3.3.1	Participer aux assemblées générales de l’association		
3.3.2	Participer aux décisions concernant le développement de l’association	<ul style="list-style-type: none"> ● Construction d’un projet associatif : <ul style="list-style-type: none"> - Description - Choix des orientations - Mise en œuvre 	
3.3.3	Participer à la mise en œuvre du projet sportif de l’association		
3.3.4	Accueillir, renseigner, conseiller et intégrer les nouveaux arrivants dans un groupe		
3.4 – Participer aux actions de promotion et de développement de la discipline			

3.4.1	Définir la discipline et en expliquer les enjeux de formation	<ul style="list-style-type: none"> ● Analyse de la discipline : <ul style="list-style-type: none"> - Les fondamentaux de la discipline - Les spécificités de la pratique 	
3.4.2	Réaliser des démonstrations et promouvoir l'activité de la structure associative	<ul style="list-style-type: none"> ● Organisation d'une manifestation sportive : <ul style="list-style-type: none"> - Démarche - Autorisation - ... 	
3.4.3	Utiliser différents supports à des fins de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Affiches - Site internet - Réseaux sociaux 	
3.5 – Prendre en compte et faire respecter les contraintes réglementaires			
3.5.1	Appliquer et faire respecter par les pratiquants les règles d'hygiène et de sécurité de la pratique de la discipline		
3.5.2	Appliquer et faire appliquer le règlement intérieur de l'association		
3.5.3	Veiller au respect des obligations réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> - Affiliation - Licence - Assurance - Autorisations 	
3.6 – Se projeter dans des actions de formation continue			
3.6.1	Comprendre le fonctionnement et les missions des organes fédéraux en charge de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> - Institut de formation - Le CTN - Les CTR 	
3.6.2	Identifier le cadre fédéral d'animation des actions de technique et de formation (cf. annexe B du RI des CTR).	<ul style="list-style-type: none"> - Actions techniques nationales et régionales - Actions de formation nationales et régionales 	
3.6.3	Identifier les possibilités de formation continue, de formations diplômantes et de valorisation de l'expérience.	<ul style="list-style-type: none"> - La formation continue fédérale - La formation diplômante (CQP MAM / DEJEPS) - La VAE (CQP MAM / DEJEPS). 	

MODULE 1

Si une ligue souhaite modifier la répartition du volume horaire (normalement 3 x 12 = 36 heures : par exemple regrouper les 36 heures sur 6 jours consécutifs ou au contraire sur une journée mensuelle pendant 6 mois), elle doit adresser une demande d'habilitation à la FFAAA accompagnée du ruban pédagogique correspondant.

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Éléments de contenu	Épreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
	Présentation BF		1h	
Préparer une action d'animation - Analyser le contexte de l'action - Organiser une action en tenant compte des règles	Pédagogie par objectifs Plan de cours, recherche d'objectifs généraux et opérationnels Plan de cours (objectifs, moyens, évaluation)	PEDAGOGIE	3 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet - Conduire une action d'animation avec un groupe - Prendre en compte le public concerné par l'action	Simulation de cours et entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido de l'aïkibudo et des disciplines associées	Armes Suwari waza Hanmihandachi waza	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles	Vie du club, environnement fédéral	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido de l'aïkibudo et des disciplines associées	Tachiwaza et/ou Ushiro waza - Armes	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

MODULE 2

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Éléments de contenu	Épreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Connaissances générales nécessaires	Partenaires institutionnels du mouvement sportif	ORAL	1h	
Préparer une action d'animation - Organiser une action en tenant compte des règles	Pédagogie par objectifs Notion de sécurité à partir d'un cours	PEDAGOGIE	1h	
Préparer une action d'animation - Évaluer son action et expliciter ses choix	Cours et préparation de l'entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet - Adapter son action	Simulation de cours et entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils ou techniques de l'aïkido de l'aïkibudo et des disciplines associées	Tachi waza et Ushiro waza Armes	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Connaissances générales nécessaires	Environnement culturel de l'aïkido	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido de l'aïkibudo et des disciplines associées	Suwari waza et/ou Hanmihandachi waza - Armes	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

MODULE 3

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Éléments de contenu	Épreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Mobiliser les connaissances humaines	Promotion, communication	ORAL	1h	
Préparer une action d'animation - Analyser le contexte de l'action Organiser une action en tenant compte des règles	Plan de cours (logique de construction)	PEDAGOGIE	1 h	
Prendre en compte le public concerné par l'action	Initiation au public enfants	PEDAGOGIE	2 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet	Simulation de cours et entretien (rythme, voix, animation)	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido de l'aïkibudo et des disciplines associées	Suwari waza et Hanmihandachi waza Armes	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Connaissances générales nécessaires	Réponses aux questions posant problème	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido de l'aïkibudo et des disciplines associées	Tachiwaza et/ou Ushiro waza	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

STAGE EN SITUATION

<p>CANDIDAT</p> <p>Nom et prénom :</p> <p>Grade UFA :</p> <p>Tél.</p> <p>Email :</p> <p>N° de licence 2023/2024 :</p>	<p>SAISON 2023/2024</p>
<p>CLUB D'ACCUEIL LABELLISE PAR LA LIGUE</p>	<p>IDENTITÉ DU CLUB</p> <p>Nom du club :</p> <p>Ligue :</p> <p>Numéro d'affiliation :</p> <p>Contact :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Président du club :</p> <p>Signature pour accord</p>
<p>TUTEUR DU STAGIAIRE</p>	<p>IDENTITÉ DU TUTEUR</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Grade :</p> <p>Diplôme :</p> <p>BEES 2° / DESJEPS : N°</p> <p>DEJEPS : N°</p> <p>BEES 1° : N°</p> <p>CQP : N°</p> <p>BF : N°</p> <p>Coordonnées :</p> <p>Tél. :</p> <p>Email :</p> <p>Signature pour accord</p>

RAPPORT DU STAGIAIRE

1°) PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom du club :							
Lieu des cours :							
DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS :							
FREQUENCES DES ENTRAINEMENTS / ORGANISATION DES COURS / EFFECTIFS							
SECTION	HORAIRES DE COURS						Effectifs par cours
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
TOTAL EFFECTIFS							

c) Analyse des séances entrant dans le cadre du stage

Nombre de séances, thèmes, progression

Vous devez joindre tous les plans de séance en annexe

d) Évaluation pédagogique

Évaluation des élèves, relations stagiaires/élèves, difficultés rencontrées, solutions mises en place, etc.

3°) BILAN PERSONNEL

Date et signature du stagiaire

RAPPORT DU TUTEUR DE STAGE

Implication au sein du club d'accueil

Préparation de ses interventions

Conduite des séances

Analyse et évaluation de sa pratique

Présence et engagement au cours du stage de 22 heures

Note sur **10** attribuée par le tuteur :

/10

Date et signature du tuteur de stage

ÉCOLE DE CADRES RÉGIONALE

Ligue : Saison :

Nom : Prénom :

Licence :

Participation aux stages de l'École des Cadres (Vous devez joindre tous les plans de séance en annexe)

Date	HORAIRES	COURS REELLEMENT EFFECTUES (Préparation, séances, exploitation)	NB D'HEURES
		TOTAL	

Appréciation du responsable de l'école des cadres :

Nom et signature du/des techniciens responsable(s) de l'école des cadres attestant des heures effectuées :

STAGES NATIONAUX de FORMATION CONTINUE ou STAGES DE FORMATION D'ENSEIGNANTS

Ligue : Saison :

Nom :

Prénom :

Licence :

Participation au

DATE	HORAIRES	COURS REELLEMENT EFFECTUES (Préparation, séances, exploitation)	NB D'HEURES
		TOTAL	

Appréciation du responsable des stages nationaux préparation diplômés enseignement ou de formation d'enseignants ou enseignants jeunes :

Nom et signature du/des techniciens encadrant les stages et attestant des heures effectuées